

Ordonnance du DFI

832.105.1

concernant les exigences techniques et graphiques relatives à la carte d'assuré pour l'assurance obligatoire des soins (OCA-DFI)

du 20 mars 2008 (État le 1^{er} janvier 2022)

Le Département fédéral de l'intérieur,

vu les art. 3, al. 3, et 17 de l'ordonnance du 14 février 2007 sur la carte d'assuré pour l'assurance obligatoire des soins (OCA)¹,

arrête:

Art. 1 Données destinées à la facturation

La spécification des données destinées à la facturation figure à l'annexe 1.

Art. 2 Données au sens de l'art. 6 OCA

La spécification des données au sens de l'art. 6 OCA figure à l'annexe 2.

Art. 3 Données pour l'interrogation en ligne

La spécification des données pour l'interrogation en ligne au sens de l'art. 15 OCA figure à l'annexe 3.

Art. 4 Exigences graphiques relatives à la carte d'assuré

Les exigences graphiques relatives à la carte d'assuré figurent à l'annexe 4.

Art. 5 Norme eCH-0064

La norme eCH-0064 «Spécifications du système Carte d'assuré» du 4 février 2008² est applicable. Elle définit:

- a. les exigences techniques et celles concernant la communication de la carte d'assuré;
- b. les exigences relatives aux systèmes d'exploitation et de fichiers de la carte d'assuré;

RO 2008 1555

¹ RS 832.105

² Cette norme n'est pas publiée au RO. Commande: association eCH, Mainaustrasse 30, 8008 Zürich, Office fédéral de la santé publique, Assurance-maladie et accidents, 3003 Berne. Téléchargement: www.ech.ch.

- c. les exigences relatives à l'attestation électronique justifiant de la qualité de fournisseur de prestations au sens de l'art. 8 OCA;
- d. la spécification des procédures d'authentification et d'autorisation entre la carte d'assuré et l'attestation électronique justifiant de la qualité de fournisseur de prestations au sens de l'art. 8 OCA;
- e. les exigences relatives à la gestion des codes NIP de la carte d'assuré;
- f. les exigences relatives à la procédure d'interrogation en ligne au sens de l'art. 15 OCA;
- g. les exigences relatives à la carte d'assuré pour son utilisation dans le cadre d'essais pilotes cantonaux au sens de l'art. 16 OCA.

Art. 6 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} avril 2008.

Spécification des données relatives à la facturation

1 Généralités

1.1 Références

Draft prEN ISO 21549-5:2006	Health informatics – Patient healthcard data – Part 5: Identification Data
ISO/DIS 21549-6:2006	Health informatics – Patient healthcard data – Part 6: Administrative Data
eCH-0010:2006	Adresses postales pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités
eCH-0064:2008	Spécifications du système Carte d'assuré
EN (norme européenne) 1867:1997	Cartes lisibles par machine – Applications dans le domaine de la santé – Système de numérotation et procédure d'enregistrement pour les identificateurs des émetteurs de cartes

1.2 Sources

Normes ISO	Secrétariat central de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), Chemin de la Voie-Creuse 1, Case postale 56, 1211 Genève 20, http://www.iso.org Les normes peuvent être consultées auprès de l'Office fédéral de la santé publique.
Normes eCH	Association eCH, Mainaustrasse 30, 8008 Zurich, http://www.ech.ch/
Norme européenne	Comité européen de normalisation, rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles, http://www.cenorm.be La norme peut être consultée auprès de l'Office fédéral de la santé publique.

1.3 Abréviations et définitions

AN	Alphanumérique
Char	Caractère

³ Mise à jour par l'annexe ch. II 38 de l'O du 17 nov. 2021, en vigueur depuis le 1^{er} janv. 2022 (RO 2021 800).

Class	Type de données complexes constitué de plusieurs éléments
Tag	Marqueur identifiant un élément

2 Spécification des données électroniques au sens de l'art. 4 OCA

Les données d'identification au sens du ch. 2.1 doivent être spécifiées conformément au projet de norme Draft prEN ISO/DIS 21549-5 «Health informatics – Patient healthcard data – Part 5: Identification data» dans son édition de 2006 (ISO 21549-5:2006) et les données administratives conformément à la norme ISO/DIS 21549-6 «Health informatics – Patient healthcard data – Part 6: Administrative data» dans son édition de 2006 (ISO/DIS 21549-6:2006). Les éléments obligatoires concernant des groupes de données facultatives ne doivent être pris en considération que si les données facultatives sont introduites.

Pour l'utilisation des données, l'OFSP met à disposition des schémas XML⁴. La désignation des tags et des schémas XML est indiquée.

2.1 Données d'identification (65, cardholderRelatedTemplate)

Les données doivent être enregistrées sur la carte dans le fichier EF.ID défini dans la norme eCH-0064 «Spécifications du système Carte d'assuré» du 4 février 2008 (eCH-0064:2008).

- 2.1.1 Nom (80, name)
Cet élément comprend le nom et le prénom.
- 2.1.2 Date de naissance (82, dateOfBirth)
Différence par rapport à la norme cet élément est obligatoire.
ISO 21549-5:2006:
- 2.1.3 N° AVS (83, cardholderIdentifier)
Complément à la norme ISO la longueur de cet élément est de 21549-5:2006: 13 caractères et ne comprend pas d'éléments de séparation.
Différence par rapport à la norme cet élément est obligatoire.
ISO 21549-5:2006:
- 2.1.4 Sexe (84, sex)
Différence par rapport à la norme cet élément est obligatoire.
ISO 21549-5:2006:

⁴ Les schémas XML peuvent être commandés auprès de l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne, ou consultés à l'adresse www.ehealth.admin.ch.

2.2 **Données administratives** (65, cardholderRelatedTemplate)

Les données doivent être enregistrées sur la carte dans le fichier EF.AD défini dans la norme eCH-0064:2008.

2.2.1 Identification de l'Etat émetteur de la carte (90, issuingStateId Number)
L'Etat émetteur de la carte est la Suisse.

2.2.2 Nom de l'assureur (91, nameOfTheInstitution)

2.2.3 N° OFSP de l'assureur (92, identificationNumberOfTheInstitution)

2.2.4 N° d'identification de la carte d'assuré (93, insuredPersonNumber)
Numéro logique individuel visant à identifier chaque carte et attribué par l'émetteur de la carte. Les dix premiers caractères identifient l'émetteur de la carte, conformément à la norme européenne EN 1867 «Cartes lisibles par machine – Applications pour la santé – Système de numérotation et procédure d'enregistrement pour les identificateurs d'émetteur» dans son édition de 1997 (norme EN 1867:1997). Les dix derniers caractères forment le numéro de série unique.

Complément à la norme ISO/DIS 21549-6:2006:	Si les données de la carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) sont imprimées au dos de la carte d'assuré (CA), le n° d'identification de la CA doit être identique à celui de la CEAM.
--	---

Différence par rapport à la norme ISO 21549-6:2006:	cet élément est obligatoire.
--	------------------------------

2.2.5 Date d'expiration (94, expiryDate)
Complément à la norme
ISO/DIS 21549-6:2006:

Si les données de la CEAM sont imprimées au dos de la CA, la date d'expiration des deux cartes doit être identique.

2.2.6 Eléments nationaux

Tag: 10	Longueur: x	Valeur: nationalExtension	Type: class
---------	-------------	---------------------------	-------------

2.2.6.1 Adresse de la personne assurée (facultatif)

Tag: 09	Longueur: x	Valeur: mailAddress	Type: class
---------	-------------	---------------------	-------------

Les données concernant l'adresse de la personne assurée doivent être spécifiées conformément à la norme eCH-0010 «Adresses postales pour les personnes physiques,

les entreprises, les organisations et les autorités» dans son édition de 2006 (eCH-0010:2006).

2.2.6.2 Données concernant l'assurance obligatoire des soins (AOS) (facultatif)

Tag: 10 Longueur: x Valeur: KVGInforma- Type: class
tion

Les données concernant l'AOS comprennent les éléments suivants:

2.2.6.2.1 *Langue régionale officielle (facultatif)*

Tag: 11 Longueur: 2 Valeur: languageRe- Type: AN
gion

Langue régionale officielle de l'assuré

Codes à utiliser:

ID	Langue régionale officielle
de	allemand
fr	français
it	italien
rm	romanche
zz	autres

2.2.6.2.2 *Forme d'assurance (facultatif)*

Tag: 12 Longueur: 2 Valeur: KVGModel Type: AN

Codes à utiliser:

ID	Forme d'assurance
01	Modèle standard (sans restriction du choix des fournisseurs de prestations)
02	modèle du médecin de famille
03	modèle HMO
04	modèle avec liste
05	autres
99	inconnu

2.2.6.2.3 *Désignation précise de la forme d'assurance (facultatif)*

Tag: 13 Longueur: 0–40 Valeur: KVGModelText Type: AN

Texte libre: désignation précise de la forme d'assurance

2.2.6.2.4 *Canton de résidence pour la couverture AOS (facultatif)*

Tag: 14 Longueur: x Valeur: KVG Canton Type: class

ID	Couverture accident AOS
99	inconnu

2.2.6.3 Données concernant l'assureur AOS (facultatif)

Tag: 16 Longueur: x Valeur: insurerInformation Type: class

Les données concernant l'assureur AOS comprennent les éléments suivants:

2.2.6.3.1 *Contact téléphonique en allemand (facultatif)*

Tag: 17 Longueur: 0–20 Valeur: contactNumberGerman Type: AN

Texte libre: contact téléphonique en allemand

2.2.6.3.2 *Contact téléphonique en français (facultatif)*

Tag: 18 Longueur: 0–20 Valeur: contactNumberFrench Type: AN

Texte libre: contact téléphonique en français

2.2.6.3.3 *Contact téléphonique en italien (facultatif)*

Tag: 19 Longueur: 0–20 Valeur: contactNumberItalian Type: AN

Texte libre: contact téléphonique en italien

2.2.6.3.4 *Adresse électronique (facultatif)*

Tag: 20 Longueur: 0–100 Valeur: contactEmailAddress Type: AN

Texte libre: adresse électronique

2.2.6.3.5 *Numéro EAN (European Article Numbering) (facultatif)*

Tag: 21 Longueur: 0–13 Valeur: contactEANNumber Type: AN

Texte libre: numéro EAN

2.2.6.3.6 *Adresse de facturation de l'assureur (facultatif)*

Tag: 22 Longueur: x Valeur: address Type: class

Les données concernant l'adresse de facturation de l'assureur doivent être spécifiées conformément à la norme eCH-0010:2006.

2.2.6.4 Données concernant les assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA; RS 221.229.1) (facultatif)

Il est possible d'enregistrer des données concernant jusqu'à cinq assureurs complémentaires.

Tag: 34 Longueur: x Valeur: VVG Type: class
Information

Les données concernant les assurances complémentaires selon la LCA comprennent les éléments suivants:

2.2.6.4.1 *Nom de l'assureur LCA (obligatoire)*

Tag: 35 Longueur: 0–100 Valeur: nameOfVVG Type: AN
Insurer

Texte libre: nom de l'assureur LCA

2.2.6.4.2 *Données concernant l'assureur LCA (facultatif)*

Tag: 36 Longueur: x Valeur: VVGInsurer Type: class
Information

Les données concernant l'assureur LCA comprennent les éléments suivants:

- contact téléphonique en allemand, cf. ch. 2.2.6.3.1
- contact téléphonique en français, cf. ch. 2.2.6.3.2
- contact téléphonique en italien, cf. ch. 2.2.6.3.3
- adresse électronique, cf. ch. 2.2.6.3.4
- numéro EAN, cf. ch. 2.2.6.3.5
- adresse de facturation, cf. ch. 2.2.6.3.6

2.2.6.4.3 *Médicaments hors-liste (facultatif)*

Tag: 37 Longueur: 2 Valeur: medicationHL Type: AN

Codes à utiliser:

ID	Médicaments hors-liste
01	couverture des médicaments hors-liste
02	couverture limitée des médicaments hors-liste
00	pas de couverture des médicaments hors-liste
99	inconnu

2.2.6.4.4 *Médicaments hors-liste en cas d'accident (facultatif)*

Tag: 38 Longueur: 2 Valeur: medication Type: AN
AccidentCoverageHL

Codes à utiliser:

ID	Médicaments hors-liste en cas d'accident
01	couverture des médicaments hors-liste en cas d'accident
00	pas de couverture des médicaments hors-liste en cas d'accident
99	inconnu

2.2.6.4.5 *Médicaments de médecine complémentaire (facultatif)*

Tag: 39 Longueur: 2 Valeur: medication Type: AN
KM

Codes à utiliser:

ID	Médicaments de médecine complémentaire
01	couverture des médicaments de médecine complémentaire
02	couverture limitée des médicaments de médecine complémentaire
00	pas de couverture des médicaments de médecine complémentaire
99	inconnu

2.2.6.4.6 *Médicaments de médecine complémentaire en cas d'accident (facultatif)*

Tag: 40 Longueur: 2 Valeur: medication Type: AN
AccidentCoverageKM

Codes à utiliser:

ID	Médicaments de médecine complémentaire en cas d'accident
01	couverture des médicaments de médecine complémentaire en cas d'accident
00	pas de couverture des médicaments de médecine complémentaire en cas d'accident
99	inconnu

2.2.6.4.7 *Division hospitalière (facultatif)*

Tag: 41 Longueur: 2 Valeur: Type: AN
medicalService
CoverageVVG

Codes à utiliser:

ID	Division hospitalière
01	division commune dans toute la Suisse
02	division semi-privée
03	division privée
00	pas de division (semi-)privée
99	inconnu

2.2.6.4.8 *Couverture hospitalière (facultatif)*

Tag: 42 Longueur: 2 Valeur: Type: AN
hospitalModelVVG

Codes à utiliser:

ID	Couverture hospitalière
01	couverture standard en division privée ousemi-privée
02	assurance pour supplément hôtelier
03	assurance pour le libre choix du médecin
99	inconnu

2.2.6.4.9 *Frais d'hôpital en cas d'accident (facultatif)*

Tag: 43 Longueur: 2 Valeur: accident Type: AN
CoverageVVG

Codes à utiliser:

ID	Frais d'hôpital en cas d'accident
01	couverture des frais d'hôpital en cas d'accident
00	pas de couverture des frais d'hôpital en cas d'accident
99	inconnu

Spécification des données au sens de l'art. 6 OCA

1 Généralités

1.1 Références

eCH-0010:2006	Adresses postales pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités
eCH-0064:2008	Spécifications du système Carte d'assuré

1.2 Source

Normes eCH	Association eCH, Mainaustrasse 30, 8008 Zurich, http://www.ech.ch/
------------	--

1.3 Abréviations et définitions

AN	Alphanumérique
Char	Caractère
Class	Type de données complexes constitué de plusieurs éléments
Tag	Marqueur identifiant un élément

2 Spécification des données au sens de l'art. 6 OCA

Pour les données au sens de l'art. 6 OCA, il convient d'utiliser le même format de données et le même jeu de caractères que pour les données d'identification mentionnées à l'annexe 1, ch. 2.1 et les données administratives mentionnées à l'annexe 1, ch. 2.2.

Les éléments obligatoires concernant des groupes de données facultatives ne doivent être pris en considération que si les données facultatives sont introduites.

Pour l'utilisation des données, l'OFSP met à disposition des schémas XML⁵. La désignation des tags et des schémas XML est indiquée.

⁵ Les schémas XML peuvent être commandés auprès de l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne, ou consultés à l'adresse www.ehealth.admin.ch.

2.1 Maladies et séquelles d'accidents (facultatif multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–50] données; cf. enregistrements [1–50] du fichier EF.KHUF défini dans la norme eCH-0064 du 4 février 2008 «Spécifications du système Carte d'assuré» (eCH-0064:2008).

Tag: 200 Longueur: x Valeur: DiseasesAnd Type: Class
PostTraumaticSequels

Les données relatives aux maladies et séquelles d'accidents se composent des éléments suivants:

2.1.1 Désignation de la maladie ou de la séquelle d'accident (facultatif)

Tag: 44 Longueur: 2 Valeur: diseaseName Type: AN

Codes à utiliser:

ID	Désignation de la maladie ou de la séquelle d'accident
01	Asthme bronchique
02	BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive)
03	Maladie coronarienne
04	Insuffisance cardiaque
05	Troubles du rythme cardiaque
06	Maladie artérielle périphérique
07	Anévrisme de l'aorte abdominale
08	Crises convulsives
09	Trouble de coagulation congénital
10	Trouble de coagulation acquis
11	Trouble de coagulation acquis suite à la prise de médicaments
12	Diabète sucré
13	Maladie d'Addison
14	Glaucome
15	Insuffisance rénale/dialyse
16	Acétylation lente
17	Maladie chronique du foie
18	Maladies infectieuses de premier plan
19	Maladies infectieuses
20	Organe manquant
21	Prothèse vasculaire
22	Valvules cardiaques artificielles
23	Dispositifs intravasculaires (stents, clips)
24	Prothèse articulaire
25	Stimulateur cardiaque/défibrillateur
26	Matériel d'ostéosynthèse
27	Œil de verre
28	Lentilles de contact

ID	Désignation de la maladie ou de la séquelle d'accident
29	Prothèses amovibles
30	Autres maladies ou séquelles d'accidents

2.1.2 Commentaire concernant la maladie ou la séquelle d'accident (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 1–100 Valeur: Type: AN
DiseaseFreetext

Texte libre: commentaire concernant la maladie ou la séquelle d'accident

2.1.3 Numéro EAN (European Article Numbering) de l'auteur de l'inscription (obligatoire)

Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare Type: AN
ProviderEanNumber

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.1.4 Date de l'enregistrement (obligatoire)

Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: Type: AN
dateOfRecord

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.2 Données concernant la transplantation

2.2.1 Inscription sur la liste d'attente pour une transplantation (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistre [0–10] données; cf. enregistrements [1–10] du fichier EF.TPLD défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 300 Longueur: x Valeur: Type: class
transplantation
Registration

Les données relatives à l'inscription sur une liste d'attente pour une transplantation se composent des éléments suivants:

2.2.1.1 Commentaire concernant l'inscription sur la liste d'attente (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–100 Valeur: Type: AN
transplantation
RegistrationFreetext

Texte libre: commentaire concernant l'inscription sur la liste d'attente pour une transplantation

2.2.1.2 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)
Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare Type: AN
ProviderEanNumber

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.2.1.3 Date de l'enregistrement (obligatoire)
Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: Type: AN
dateOfRecord

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.2.2 Transplantations déjà subies (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–10] données; cf. enregistrements [11–20] du fichier EF.TPLD défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 400 Longueur: x Valeur: Type: class
transplantations

Les données relatives aux transplantations déjà subies se composent des éléments suivants:

2.2.2.1 Nom de l'organe ou des tissus et des cellules transplantés
(facultatif, multiple)

Tag: 46 Longueur: 0–30 Valeur: transplant Type: AN
Texte libre: nom de l'organe ou des tissus et des cellules transplantés

2.2.2.2 N° suisse de transplantation (facultatif)

Tag: 47 Longueur: 0–12 Valeur: swiss Type: AN
TransplantNumber

Texte libre: n° suisse de transplantation (p. ex. RS-2001-4645)

2.2.2.3 Date de la transplantation (facultatif)

Tag: 48 Longueur: 10 Valeur: dateOf Type: AN
Transplantation

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.2.2.4 Commentaire concernant la transplantation (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–100 Valeur: Type: AN
transplantation
Freetext

Texte libre: commentaire concernant la transplantation

2.2.2.5 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)

Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare Type: AN
ProviderEanNumber

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.2.2.6 Date de l'enregistrement (obligatoire)

Tag: 90	Longueur: 10	Valeur: dateOfRecord	Type: AN
---------	--------------	----------------------	----------

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.3 Allergies

Les données concernant des allergies ou hypersensibilités aux médicaments, à certaines substances ou à certains allergènes (poisons d'insectes, aliments) se composent des éléments suivants:

2.3.1 Réactions de type instantané (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–25] données; cf. enregistrements [1–25] du fichier EF.ALLG défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 500	Longueur: x	Valeur: immediate TypeReactions	Type: class
----------	-------------	------------------------------------	-------------

2.3.1.1 Désignation de l'agent provoquant l'allergie (facultatif)

Tag: 91	Longueur: x	Valeur: allergy Stimulator	Type: class
---------	-------------	-------------------------------	-------------

2.3.1.1.1 *Désignation générale (facultatif)*

Tag: 92	Longueur: 0–20	Valeur: generalName OfAllergyStimulator	Type: AN
---------	----------------	--	----------

Texte libre: désignation générale de l'agent provoquant l'allergie (par ex. nom international d'un médicament, allergène)

2.3.1.1.2 *Désignation spéciale (facultatif)*

Tag: 93	Longueur: 0–20	Valeur: specialName ofAllergyStimulator	Type: AN
---------	----------------	--	----------

Texte libre: désignation spéciale de l'agent provoquant l'allergie (par ex. marque d'un médicament)

2.3.1.2 Réaction clinique (facultatif)

Tag: 94	Longueur: x	Valeur: immediate ClinicalReaction	Type: class
---------	-------------	---------------------------------------	-------------

2.3.1.2.1 *Genre de la réaction clinique (facultatif)*

Tag: 95	Longueur: 1	Valeur: immediate ResponseTypeOf ClinicalReaction	Type: AN
---------	-------------	---	----------

Codes à utiliser:

ID	Genre de la réaction clinique pour les réactions de type instantané
1	Angio-oedème
2	Urticaire
3	Asthme, bronchospasme
4	Coliques, diarrhée
5	Choc anaphylactique
6	Autre réaction clinique

2.3.1.2.2 *Date de la réaction clinique (facultatif)*

Tag: 96 Longueur: 10 Valeur: dateOfClinicalType: AN
Reaction

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.3.1.2.3 *Remarque concernant la réaction clinique (facultatif)*

Tag: 70 Longueur: 0–40 Valeur: clinical Type: AN
ReactionFreetext

Texte libre: remarque concernant la réaction clinique

2.3.1.3 *Preuve de l'hypersensibilité (facultatif)*

Tag: 97 Longueur: x Valeur: allergyTest Type: class

2.3.1.3.1 *Méthode de la preuve (facultatif)*

Tag: 98 Longueur: 1 Valeur: Type: AN
typeOfAllergyTest

Codes à utiliser:

ID	Méthode de la preuve
1	Anamnèse
2	Manifestation clinique
3	Test cutané (Prick, intradermal)
4	Test épicutané (patch test)
5	Anticorps spécifiques
6	Test de provocation
7	Test cellulaire
8	Autre preuve de l'hypersensibilité

2.3.1.3.2 *Date de la preuve (facultatif)*

Tag: 99 Longueur: 10 Valeur: Type: AN
dateOfAllergyTest

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.3.1.3.3 Remarque concernant la preuve (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–40 Valeur: allergyTestFreetext Type: AN

Texte libre: remarque concernant la preuve (par ex. résultat, dose, allergène)

2.3.1.4 Médicament de remplacement (facultatif)

Tag: 100 Longueur: x Valeur: substituteMedicine Type: class

2.3.1.4.1 Désignation du médicament de remplacement (facultatif)

Tag: 101 Longueur: 0–20 Valeur: nameOfSubstituteMedicine Type: AN

Texte libre: désignation du médicament de remplacement (par ex. nom de la marque)

2.3.1.4.2 Nom générique du médicament de remplacement (facultatif)

Tag: 102 Longueur: 0–20 Valeur: genericNameOfSubstituteMedicine Type: AN

Texte libre: nom générique du médicament de remplacement (par ex. agent actif)

2.3.1.4.3 Sécurité du médicament de remplacement (facultatif)

Tag: 103 Longueur: 1 Valeur: reliabilityOfSubstituteMedicine Type: AN

Codes à utiliser:

ID	Sécurité du médicament de remplacement
1	provoqué
2	testé
3	conseillé

2.3.1.4.4 Date-test du médicament de remplacement (facultatif)

Tag: 104 Longueur: 10 Valeur: dateOfTestSubstituteMedicine Type: AN

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.3.1.4.5 Remarque concernant le médicament de remplacement (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–40 Valeur: substituteMedicineFreetext Type: AN

Texte libre: remarque concernant le médicament de remplacement

2.3.1.5 Médicament d'urgence (facultatif)

Tag: 105 Longueur: x Valeur: emergencyMedicine Type: class

2.3.1.5.1 Désignation du médicament d'urgence (facultatif)

Tag: 106 Longueur: 1 Valeur: nameOf Type: AN
EmergencyMedicine

Codes à utiliser:

ID	Médicament d'urgence
1	Anti-histaminique et tablettes corticostéroïdes
2	Adrénaline à injecter
3	Médicament à inhaler
4	Autres médicaments

2.3.1.5.2 Remarque concernant le médicament d'urgence (facultatif)

Tag: 107 Longueur: 0–40 Valeur: emergency Type: AN
MedicineFreertext

Texte libre: remarque concernant le médicament d'urgence dont le patient est muni

2.3.1.6 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)

Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare Type: AN
ProviderEanNumber

Numéro d'identification à 13 chiffres

2.3.1.7 Date de l'enregistrement (obligatoire)

Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: dateOf Type: AN
Record

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.3.2 Réactions de type tardif (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–25] données; cf. enregistrements [26–50] du fichier EF.ALLG défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 600 Longueur: x Valeur: delayedType Type: class
Reactions

- Désignation de l'agent provoquant l'allergie, cf. ch. 2.3.1.1
 - Désignation générale, cf. ch. 2.3.1.1.1
 - Désignation spéciale, cf. ch. 2.3.1.1.2
- Réaction clinique, cf. ch. 2.3.2.1
 - Genre de la réaction clinique, cf. ch. 2.3.2.1.1
 - Date de la réaction clinique, cf. ch. 2.3.1.2.2
 - Remarque concernant la réaction clinique, cf. ch. 2.3.1.2.3
- Preuve de l'hypersensibilité, cf. ch. 2.3.1.3
 - Méthode de la preuve, cf. ch. 2.3.1.3.1

- Date de la preuve, cf. ch. 2.3.1.3.2
- Remarque concernant la preuve, cf. ch. 2.3.1.3.3
- Médicament de remplacement, cf. ch. 2.3.1.4
 - Désignation du médicament de remplacement, cf. ch. 2.3.1.4.1
 - Nom générique du médicament de remplacement, cf. ch. 2.3.1.4.2
 - Sécurité du médicament de remplacement, cf. ch. 2.3.1.4.3
 - Date-test du médicament de remplacement, cf. ch. 2.3.1.4.4
 - Remarque concernant le médicament de remplacement, cf. ch. 2.3.1.4.5
- Médicament d'urgence, cf. ch. 2.3.1.5
 - Désignation du médicament d'urgence, cf. ch. 2.3.1.5.1
 - Remarque concernant le médicament d'urgence, cf. ch. 2.3.1.5.2
- Numéro EAN de l'auteur de l'inscription, cf. ch. 2.3.1.6
- Date de l'enregistrement, cf. ch. 2.3.1.7

2.3.2.1 Réaction clinique (facultatif)

Tag: 111 Longueur: x Valeur: delayed Type: class
ClinicalReaction

2.3.2.1.1 *Genre de la réaction clinique (facultatif)*

Tag: 108 Longueur: 1 Valeur: delayed Type: AN
ResponseTypeOf ClinicalReaction

Codes à utiliser:

ID	Genre de la réaction clinique pour les réactions de type tardif
1	Eczéma
2	Réaction locale
3	Formation d'ampoules, vascularites
4	Autre réaction clinique

2.4 Médication (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–50] données; cf. enregistrements [1–50] du fichier EF.MEDI défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 900 Longueur: x Valeur: medication Type: class

Les données relatives à la médication contiennent en premier lieu des indications relatives à la médication de longue durée et se composent des éléments suivants:

2.4.1 Désignation de la médication (facultatif)

Tag: 55 Longueur: 2 Valeur: medication Type: AN
Name

Codes à utiliser:

ID	Médication
01	Antiépileptiques
02	Antidépresseurs
03	Neuroleptiques
04	Médicaments contre la démence
05	Opiacés
06	AINS
07	Tranquillisants
08	Bêtabloquants
09	Inhibiteurs ECA
10	Diurétiques
11	Inhibiteurs calciques
12	Dérivés nitrés
13	Antiarythmiques
14	Digitaliques
15	Antagonistes de l'aldostérone
16	Bêtamimétiques
17	Immunosuppresseurs
18	Antithrombotiques
19	Anticoagulants, par ex. Marcoumar ou héparine
20	Antihistaminiques
21	Facteurs VIII/IX
22	Desmopressine, par ex. Minirin
23	Antidiabétiques, insuline
24	Cortisone
25	Autres médicaments

2.4.2 Remarque concernant l'indication de la médication (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–100 Valeur: indicationOf MedicationFreetext Type: AN

Texte libre: remarque concernant la médication

2.4.3 Numéro EAN de la médication (facultatif)

Tag: 109 Longueur: 13 Valeur: medication EanNumber Type: AN

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.4.4 Numéro ATC (Anatomical Therapeutical Chemical)⁶ de la médication (facultatif)

⁶ Anatomical Therapeutical Chemical (ATC) classification index. L'index peut être consulté à l'adresse <http://www.whocc.no/atcddd> ou commandé auprès de: World Health

Tag: 110 Longueur: 0–15 Valeur: medication Type: AN
AtcNumber

Numéro identifiant

2.4.5 Remarque concernant la médication (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–100 Valeur: medication Type: AN
Freetext

Texte libre: remarque concernant la médication

2.4.6 Numéro EAN de l’auteur de l’inscription (obligatoire)

Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare Type: AN
ProviderEanNumber

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.4.7 Date de l’enregistrement (obligatoire)

Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: dateOf Type: AN
Record

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.5 Vaccins (facultatif, multiple)

Il est possible d’enregistrer [0–50] données; cf. enregistrements [1–50] du fichier EF.IMMD défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 1000 Longueur: x Valeur: vaccinations Type: class

Les données relatives aux vaccins se composent des éléments suivants:

2.5.1 Désignation du vaccin (facultatif)

Tag: 56 Longueur: 2 Valeur: vaccination Type: AN
Taxonomy

Codes à utiliser:

ID	Vaccin
01	Diphtérie
02	Tétanos
03	Coqueluche
04	Poliomyélite – paralysie infantile
05	Haemophilus influenzae type b (Hib)
06	Hépatite B
07	Hépatite A
08	Rougeole
09	Oreillons

Organization (WHO), Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology, Norwegian Institute of Public Health, Postboks 4404 Nydalen, 0403 Oslo, Norway.

ID	Vaccin
10	Rubéole
11	Papillomavirus humain (HPV)
12	Varicelle
13	Pneumocoques
14	Méningocoques
15	Encéphalite à tiques (FSME, TBE)
16	Tuberculose (BCG)
17	Grippe
18	Rage
19	Fièvre jaune
20	Encéphalite japonaise
21	Fièvre typhoïde
22	Choléra
23	Anthrax
24	Autres vaccins

2.5.2 Remarque concernant le vaccin (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–100 Valeur: vaccination Type: AN
Freetext

Texte libre: remarque concernant le vaccin

2.5.3 Nom commercial du vaccin (facultatif)

Tag: 57 Longueur: 0–50 Valeur: vaccineName Type: AN

Texte libre: nom commercial du vaccin

2.5.4 Fabricant du vaccin (facultatif)

Tag: 58 Longueur: 0–50 Valeur: manufacturer Type: AN
OfVaccine

Texte libre: fabricant du vaccin

2.5.5 Numéro de lot du vaccin (facultatif)

Tag: 59 Longueur: 8 Valeur: vaccineLot Type: AN
Number

Texte libre: numéro de lot du vaccin

2.5.6 Date de la vaccination (facultatif)

Tag: 60 Longueur: 10 Valeur: vaccination Type: AN
Date

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.5.7 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)

Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare ProviderEanNumber Type: AN

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.5.8 Date de l'enregistrement (obligatoire)

Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: dateOf Record Type: AN

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.6 Données concernant le groupe sanguin et les transfusions

Il est possible d'enregistrer [0–50] données; cf. enregistrements [1] du fichier EF.BGTD défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 1100 Longueur: x Valeur: bloodGroup AndTransfusion Type: class

Les données relatives au groupe sanguin et aux transfusions se composent des éléments suivants:

2.6.1 Données concernant le groupe sanguin (facultatif)

Tag: 61 Longueur: x Valeur: bloodGroup Type: class

2.6.1.1 Désignation du groupe sanguin (facultatif)

Tag: 62 Longueur: 1 Valeur: bloodGroup Taxonomy Type: AN

Codes à utiliser:

ID	Groupe sanguin
0	O
1	A
2	B
3	AB

2.6.1.2 Désignation du facteur rhésus (facultatif)

Tag: 63 Longueur: 1 Valeur: rhesusFactor Type: AN

Codes à utiliser:

ID	Facteur rhésus
0	Rh+ signe positif
1	Rh– signe négatif

2.6.1.3 Date du test de détermination du groupe sanguin (facultatif)

Tag: 64	Longueur: 10	Valeur: dateOf BloodGroupTest	Type: AN
---------	--------------	----------------------------------	----------

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.6.1.4 Remarque concernant le groupe sanguin (facultatif)

Tag: 70	Longueur: 0-100	Valeur: bloodGroup Freetext	Type: AN
---------	-----------------	--------------------------------	----------

Texte libre: remarque concernant le groupe sanguin

2.6.1.5 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)

Tag: 80	Longueur: 13	Valeur: healthCare ProviderEanNumber	Type: AN
---------	--------------	---	----------

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.6.1.6 Date de l'enregistrement (obligatoire)

Tag: 90	Longueur: 10	Valeur: dateOf Record	Type: AN
---------	--------------	--------------------------	----------

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.6.2 Données concernant les transfusions (facultatif)

Tag: 65 Longueur: x Valeur: transfusion Type: class

2.6.2.1 Indication du nombre de transfusions sanguines (facultatif)

Tag: 66	Longueur: 1	Valeur: numberOf BloodTransfusions	Type: AN
---------	-------------	---------------------------------------	----------

Codes à utiliser:

ID	Nombre de transfusions sanguines
0	Jamais
1	Une fois
2	Plus d'une fois

2.6.2.2 Date de la dernière transfusion sanguine (facultatif)

Tag: 67	Longueur: 10	Valeur: dateOfLast BloodTransfusion	Type: AN
---------	--------------	--	----------

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.6.2.3 Remarque concernant la dernière transfusion sanguine (facultatif)

Tag: 70	Longueur: 0-100	Valeur: blood TransfusionFreetext	Type: AN
---------	-----------------	--------------------------------------	----------

Texte libre: remarque concernant la dernière transfusion sanguine

2.6.2.4 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)
 Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare ProviderEanNumber Type: AN

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.6.2.5 Date de l'enregistrement (obligatoire)
 Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: dateOf Record Type: AN

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.7 Inscription supplémentaire pour les cas médicalement fondés

2.7.1 Renseignements sur les dossiers médicaux ou pharmaceutiques à disposition (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–10] données; cf. enregistrements [1–10] du fichier EF.ZUSE défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 1200 Longueur: x Valeur: medical Pharmaceutical Dossier Type: class

Les données relatives aux renseignements sur les dossiers médicaux ou pharmaceutiques se composent des éléments suivants:

2.7.1.1 Les données concernant l'adresse du dépositaire doivent être spécifiées conformément à la norme eCH-0010 «Adresses postales pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités» dans son édition de 2006 (eCH-0010:2006).

2.7.1.2 Commentaire concernant le dossier médical ou pharmaceutique (facultatif)

Tag: 70 Longueur: 0–100 Valeur: medical DossierFreetext Type: AN

Texte libre: remarque concernant le dossier médical ou pharmaceutique (par ex. remarques sur le contenu, mention de dossiers électroniques)

2.7.1.3 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)
 Tag: 80 Longueur: 13 Valeur: healthCare ProviderEanNumber Type: AN

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.7.1.4 Date de l'enregistrement (obligatoire)
 Tag: 90 Longueur: 10 Valeur: dateOf Record Type: AN

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.7.2 Informations médicales ou pharmaceutiques supplémentaires (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–25] données; cf. enregistrements [11–35] du fichier EF.ZUSE défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 1300	Longueur: x	Valeur: additional MedicalAnd Pharmaceutical Entries	Type: class
-----------	-------------	---	-------------

Les données relatives aux informations médicales ou pharmaceutiques supplémentaires se composent des éléments suivants:

2.7.2.1 Désignation des informations médicales ou pharmaceutiques supplémentaires (facultatif)

Tag: 60	Longueur: 0–20	Valeur: additional MedicalAnd Pharmaceutical Entries	Type: AN
---------	----------------	---	----------

Texte libre: désignation des informations médicales ou pharmaceutiques supplémentaires

2.7.2.2 Remarque concernant les informations médicales ou pharmaceutiques supplémentaires (facultatif)

Tag: 70	Longueur: 0–100	Valeur: additional MedicalAnd Pharmaceutical EntriesFreetext	Type: AN
---------	-----------------	---	----------

Texte libre: remarque concernant les informations médicales ou pharmaceutiques supplémentaires

2.7.2.3 Numéro EAN de l'auteur de l'inscription (obligatoire)

Tag: 80	Longueur: 13	Valeur: healthCare ProviderEanNumber	Type: AN
---------	--------------	---	----------

Numéro identifiant à 13 chiffres

2.7.2.4 Date de l'enregistrement (obligatoire)

Tag: 90	Longueur: 10	Valeur: dateOf Record	Type: AN
---------	--------------	--------------------------	----------

Date au format (AAAA-MM-JJ)

2.8 Adresses de personnes à prévenir en cas d'urgence (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–10] données; cf. enregistrements [1–10] du fichier EF.ADDR défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 1400 Longueur: x Valeur: contact Type: class
AddressesFor
Emergency

Les données relatives aux personnes à prévenir en cas d'urgence se composent des éléments suivants:

2.8.1 Type de contact (facultatif)
Tag: 77 Longueur: 1 Valeur: Type: AN
kindOfAddressee

Codes à utiliser:

ID	Type de contact
1	contact privé
2	contact médical

2.8.2 Données concernant l'adresse de contact au format défini dans la norme eCH-0010:2006

2.9 Mention de l'existence de directives anticipées du patient ou de certificats de donneur d'organes (facultatif, multiple)

Il est possible d'enregistrer [0–10] données; cf. enregistrements [1–10] du fichier EF.VERF défini dans la norme eCH-0064:2008.

Tag: 1500 Longueur: x Valeur: noticeOn Pa- Type: class
tientDecree

Les données relatives aux directives anticipées ou aux certificats de donneur d'organes du patient se composent des éléments suivants:

2.9.1 Type de dépositaire du document (facultatif)
Tag: 78 Longueur: 1 Valeur: keeperOf Type: AN
Documents

Codes à utiliser:

ID	Type de dépositaire
1	contact privé
2	contact médical

2.9.2	Données concernant l'adresse du dépositaire au format défini dans la norme eCH-0010:2006		
2.9.3	Remarque concernant la directive ou le certificat (facultatif)		
Tag: 70	Longueur: 0–100	Valeur: noticeOn PatientDecreeFreetext	Type: AN
Texte libre: remarque concernant la directive ou le certificat			

Annexe 3
(art. 3)**Spécification des données pour l'interrogation en ligne au sens de l'art. 15 OCA**

Les spécifications ci-après relatives aux données d'accès et aux données mises à disposition lors de l'interrogation en ligne incluent le descriptif de l'élément dans le titre et, entre parenthèses, les désignations de l'élément contenues dans les schémas XML⁷, ainsi que le format et la longueur.

1 Entrée des données lors de l'interrogation (inputData)

Format: complex

Pour une interrogation des données en ligne, les fournisseurs de prestations doivent entrer les données suivantes:

1.1 Numéro d'identification de la carte d'assuré (cardNoVeKa)

Format: token, longueur 20

1.2 Numéro RCC (Registre des codes-créanciers) de l'auteur de l'inscription (ZSRno)

Format: token, longueur 9

2 Données mises à disposition lors de la réponse (outputData)

Format: complex

Lors de la réponse, le service en ligne affiche les informations actuelles au moment de la requête selon la liste suivante:

2.1 Données entrées lors de l'interrogation

Les données entrées lors de l'interrogation décrites au ch. 1 apparaissent à titre de vérification.

2.2 Date de l'interrogation (qualifyingDate)

Format: date, AAAA-MM-JJ, longueur 10

La date indique le moment où le fournisseur de prestations a procédé à l'interrogation.

2.3 Numéro de l'interrogation (queryNumber)

Format: token, longueur 20

⁷ Les schémas XML peuvent être commandés auprès de l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne, ou consultés à l'adresse www.ehealth.admin.ch.

L'élément comporte un numéro, attribué lors de chaque interrogation. Ce numéro vise à confirmer l'interrogation.

2.4 Validité de la carte d'assuré (validCard)

Format: string, longueur 1

Cet élément permet de vérifier si la carte est valide. Seules les informations suivantes sont disponibles:

oui = 1

non = 2

2.5 Données spécifiées à l'art. 3, al. 1, OCA

Si la carte d'assuré est valide, les données spécifiées à l'art. 3, al. 1, OCA doivent être mises à disposition.

2.6 Données spécifiées à l'art. 4, al. 2, OCA

Si la carte d'assuré est valide, les données spécifiées à l'art. 4, al. 2, OCA peuvent être mises à disposition.

Exigences graphiques relatives à la carte d'assuré

1 Généralités

1.1 Référence

EN (norme européenne) 1867:1997 Cartes lisibles par machine – Applications dans le domaine de la santé – Système de numérotation et procédure d'enregistrement pour les identificateurs des émetteurs de cartes

1.2 Source

Norme européenne Comité européen de normalisation, rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles,
<http://www.cenorm.be>
La norme peut être consultée auprès de l'Office fédéral de la santé publique.

1.3 Abréviation

Char Caractère

2 Exigences graphiques

2.1 Structure de la carte d'assuré

La carte d'assuré comprend trois parties horizontales:

- *la partie comprenant la désignation de la carte:*
Située en haut de la carte et large de 10 mm, cette partie comprend la croix suisse ainsi que la désignation «Carte suisse d'assurance-maladie LAMal» dans les quatre langues nationales.
- *la partie consacrée à l'assureur:*
La puce électronique et le nom de l'assureur doivent figurer dans cette partie de la carte. L'assureur est libre quant au graphisme de cette partie.
- *la partie relative à l'assuré:*
Les données énumérées à l'art. 3, al. 1, OCA apparaissent dans cette partie, large de 20 mm et placée au bas de la carte.

⁸ Mise à jour par l'annexe ch. II 38 de l'O du 17 nov. 2021, en vigueur depuis le 1^{er} janv. 2022 (RO 2021 800).

2.2 Graphisme

L'illustration 1 présente les mesures et la structure de la carte d'assuré ainsi que l'agencement des différents éléments graphiques (tels que le logo, les textes et la désignation de la carte). Les chiffres figurant dans un cadre correspondent aux divers éléments graphiques.

Illustration 1

Agencement des éléments graphiques

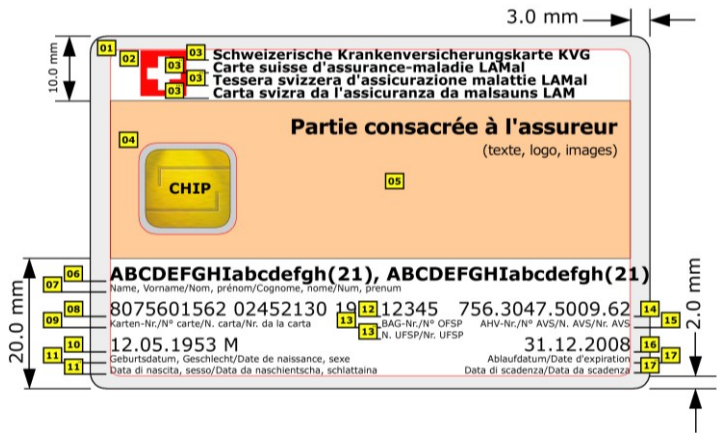


Tableau 1

Police et emplacement des éléments graphiques

N° de l'élé- ment	Désignation	Police et taille	Coordonnée x (mm)	Coordonnée y (mm)	Emplace- ment
	Désignation de la carte				
03	de	Verdana 6, gras	19.0	50.0	à gauche
03''	fr	Verdana 6, gras	19.0	48.0	à gauche
03'''	it	Verdana 6, gras	19.0	46.0	à gauche
03''''	rm	Verdana 6, gras	19.0	44.0	à gauche
06	Nom, Prénom	Verdana 8 Pt. Fett	3.0	16.4	à gauche
07	Titre: Nom, Prénom	Verdana 4, normal	3.0	14.8	à gauche
08	N° d'identification de la carte d'assuré (CA)	Verdana 8, normal	3.0	11.0	à gauche
09	No d'identification de la CA	Verdana 4, normal	3.0	9.4	à gauche
10	Date de naissance Sexe	Verdana 8, normal	3.0	5.6	à gauche
11	Titre: Date de naissance, sexe (1 ^{re} ligne)	Verdana 4, normal	3.0	4.0	à gauche
11''	Titre: Date de naissance, sexe (2 ^e ligne)	Verdana 4, normal	3.0	2.4	à gauche
12	N° OFSP	Verdana 8, normal	44.5	11.0	à gauche
13	Titre: N° OFSP (1 ^{re} ligne)	Verdana 4, normal	44.5	9.4	à gauche
13''	Titre: N° OFSP (2 ^e ligne)	Verdana 4, normal	44.5	7.8	à gauche
14	No AVS	Verdana 8, normal	82.6	11.0	à droite
15	Titre: No AVS	Verdana 4, normal	82.6	9.4	à droite
16	Date d'expiration	Verdana 8, normal	82.6	5.6	à droite
17	Titre: Date d'expiration (1 ^{re} ligne)	Verdana 4, normal	82.6	4.0	à droite
17''	Titre: Date d'expiration (2 ^e ligne)	Verdana 4, normal	82.6	2.4	à droite

Spécifications des éléments graphiques et des données au sens de l'art. 3 OCA

N° d'élé- ment	Désignation	Descriptif: exemples	Type de don- née	Longueur, format	pi: préimprimé pers.: personnalisé
01	Fond	L'assureur peut choisir le motif qui ornera le fond de la carte, ce dernier devant offrir un contraste suffisant pour que les données y figurant soient lisibles.	Image		pi
02	Croix suisse	Logo national Croix suisse selon l'arrêté fédéral du 12 décembre 1889 (RS 111)	Image		pi
03	Désignation de fr it rm	Désignation de la carte dans les quatre langues nationales Schweizerische Krankenversicherungskarte KVG Carte suisse d'assurance-maladie LAMal Tessera svizzera d'assicurazione malattie LAMal Carta svizra da l'assicuranza da malsauns LAM	Char		pi
04	Puce	Microprocesseur La partie visible de la puce a une surface d'env. 13 × 12 mm. A noter qu'il faut laisser une marge de 1 mm autour de la puce afin de tenir compte de petites différences lors de son implantation.			
05	Nom de l'assureur	Aucune exigence			
06	Nom, prénom	Nom (1 ^{re} partie) et prénom = prénom usuel (2 ^e partie), 2 ^e partie évent. abrégée. Insérer une virgule suivie d'une espace entre la 1 ^{re} et la 2 ^e partie; majuscules et minuscules Ex.: Dupont, Jean	Char	50 (y compris virgule et es- pace entre la 1 ^{re} et la 2 ^e partie)	pers
07	Titre: Nom, prénom	Name, Vorname/Nom, prénom/Cognome, nome/Num, preum	Char	48	pers

N° d'élé- ment	Désignation	Descriptif: exemples	Type de don- née	Longueur, format	pi: préimprimé pers.: personnalisé
08	N° d'identification de la carte d'assuré (N° carte)	Numéro logique individuel visant à identifier chaque carte et attribué à celle-ci par l'émetteur de la carte. Les dix premiers caractères identifient l'émetteur de la carte, conformément à la norme européenne EN 1867 «Cartes lisibles par machine –Applications pour la santé – Système de numérotation et procédure d'enregistrement pour les identifi- cateurs d'émetteur» dans son édition de 1997 (norme EN 1867:1997). Les dix derniers caractères forment le numéro de série unique. Si les données de la carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) sont imprimées au dos de la carte d'assuré (CA), le n° d'identification de la CA doit être identique à celui de la CEAM.	Char	20	pers
09	Titre: N° carte	Karten-Nr./N° Carte/N. Carta/Nr. da la Carta	Char	35	pers
10	Date de naissance	Date de naissance Ex: 13.12.1996	Date	10 TT.MM.JJJJ	pers
	Sexe	Sexe M = masculin F = féminin	Char	1 M F	
11	Titre: Date de nais- sance, sexe	Geburtsdatum, Geschlecht/Date de naissance, sexe Data die nascita, sesso/Data da naschientscha, schlattaina	Char	48 58	pers
12	N° OFSP	N° OFSP de l'assureur: ex. 12345	Char	5	pers
13	Titre: N° OFSP	BAG-Nr./N° OFSP N. UFSP/Nr. UFSP	Char	14 15	pers
14	N° AVS de l'assuré	Nouveau n° AVS à 13 chiffres avec points de séparation après les 3 ^e , 7 ^e et 11 ^e chiffres: ex: 756.3047.5009.62	Char	16 y compris 3 points	pers
15	Titre: N° AVS	AHV-Nr./N° AVS/N. AVS/Nr. AVS	Char	28	pers

N° d'élé- ment	Désignation	Descriptif: exemples	Type de don- née	Longueur, format	pi: préimprimé pers.: personnalisé
16	Date d'expiration de la carte	Si les données de la CEAM sont imprimées au dos de la CA, la date d'expiration de la CA doit être identique à celle de la CEAM.	Date	10 TT.MM.JJJJ	pers
17	Titre: Date d'expiration	Ablaufdatum/Date d'expiration Data di scadenza/Data da scadenza	Char	28 35	pers

